



AMERICAN INTERNATIONAL
SCHOOL OF CONAKRY

Student / Parent Handbook 2023-2024

Table of Contents

| | |
|--|----|
| AISC Mission Statement | 2 |
| AISC Core Values | 2 |
| Principled Agreements | 3 |
| AISC Community | 4 |
| Accreditation and Memberships | 7 |
| Curriculum | 7 |
| Admission | 9 |
| Tuition | 10 |
| Attendance | 10 |
| Length of School Day | 12 |
| Expectations for Behavior | 12 |
| Child Protection | 13 |
| Bullying | 13 |
| Communication | 16 |
| Disagreements | 17 |
| Practical Information about Daily Procedures | 17 |
| Emergency Protocols | 20 |



AMERICAN INTERNATIONAL SCHOOL OF CONAKRY

AISC Mission Statement

We develop intellectually audacious, socially responsible citizens of the world.

AISC Core Values

- Learning is a priority for all children.
- The learning process both nurtures and challenges.
- Learning is best in a safe and disciplined environment.
- Leveraging emerging technology and communicating in at least two world languages are essential.
- Education is a partnership among parents, the school, and the community.
- All individuals have a right to be treated with respect and dignity, regardless of the differences between them in age, gender, marital status, race, sexuality, religion, culture, language, or disability.
- Diversity matters not in and of itself, but because people matter, and people are infinitely diverse.



AMERICAN INTERNATIONAL SCHOOL OF CONAKRY

Principled Agreements

The rules, procedures, and information in this Student/Parent Handbook are structured according to the school's mission statement and core values and also reflect these four principled agreements. Enrolling in AISC is a statement that the school, the students, and the parents agree on these four principles.

1. Learning Comes First Principle

All activities at school support learning.

2. Collaborative Stakeholder Principle

All stakeholders, students, parents, teachers, and staff, have distinct identities and roles in a collaborative framework.

3. Good Intent Principle

We assume good intent and therefore easily approach others involved when misunderstandings arise to seek clarity first.

4. Respect Others Principle

We respect others and support their learning, safety, and well-being.

AISC Community

The AISC community consists of students, parents, faculty, and staff, who exist within the larger community of Conakry and Guinea. Our pupils come from many different countries in Africa, including Guinea, but also North America, South America, Europe, and Asia. We leverage the resources of Conakry and Guinea to enhance the curriculum and experience of our students by inviting local specialists to present, by taking field trips, and by interacting with other students from other schools through planned activities. Good communication between all stakeholders in the school is something we continually strive towards. The structures within our community are:

- The Students
- The Association
- The Board of Directors
- Parent Teacher Association
- The Faculty
- The Staff

Students

The American International School of Conakry exists for the students; the education of our students is the core activity of our institution, and as such, the wellbeing of our students and their development as lifelong learners is of utmost importance.

Association

All fee-paying parents or guardians of students at AISC are automatically members of the Association. The Association meets twice a year at General Meetings, once in the fall to elect new board members, and once in the spring to approve the annual school budget. By-Laws of the Association are sent to all members by email and are also available in the school office.

Board of Directors

The Association elects from its own membership six Directors for the Board. These seats are for two-year terms, and three are elected annually on a staggered basis. A seventh voting member of the Board is appointed each year by the United States Ambassador. The Director of the school serves as an ex-officio member of the Board, and the faculty is represented by one teacher at the monthly Board meetings. The duties of the Board of Directors are to set long-term strategic goals, to create school policy, to hire the Director, to prepare the school budget, and oversee its finances.

Parent Teacher Association

The Parent Teacher Association is open to all parents and teachers and provides support for school activities. Members of the PTA help the school organize specific events, such as the Talent Show, the Winter Concert, Cultural Festival, sports tournaments, and the drama production. The PTA elects its officers, follows a constitution and has its own budget.

The Faculty

The faculty consists of qualified teachers from a variety of nationalities and backgrounds. The pedagogy of AISC requires a critical mass of English-speaking teachers who are thoroughly versed in project-based, learner-centric educational practice. Teaching Assistants (TAs) support the faculty. TAs

work closely with children, speak English, supervise children during recreational time and dismissal, and assist teachers and students in delivering lessons throughout the school day.

The Staff

Staff supports the educational mission of our institution. The staff is made up of the Director, the Executive Assistant to the Director,, the School Accountant, the part-time Business Manager, the Registrar, the Procurement Officer / IT Coordinator, the Facilities Manager, and custodial staff.

AISC Staff

| Title | Name | Email | Phone Number |
|---------------------------------------|---------------------|--|--------------|
| Director | Mark Dempsey | director@aisconakry.org | 654 28 22 22 |
| Business Manager | Foromou Konomo | business@aisconakry.org | |
| Human Resources / Executive Assistant | Michel Kamano | exec@aisconakry.org | 654 28 45 25 |
| Accountant | Raphael Konomou | accounting@aisconakry.org | 654 25 55 01 |
| Registrar | Minkael Cisse | office@aisconakry.org | 654 28 45 30 |
| Facilities Manager | Oumar Diakité | facilities@aisconakry.org | 654 25 55 06 |
| School Nurse | Aminata Suma | asuma@aisconakry.org | 654 25 55 14 |
| IT Coordinator & Procurement | Abdourahamane Toure | procurement@aisconakry.org edtech@aisconakry.org | 654 25 55 10 |

List of Faculty 2023-2024

| | | | |
|-------------------------|------------------------------|----------------------------|--------------|
| Sheila Torres | PK & K Teacher | storres@aisconakry.org | 654 25 55 05 |
| Kaddijatou Fatty | Grade 1 Teacher | kfatty@aisconakry.org | 621 16 47 03 |
| Ontrance Senzanje | Grades 2 & 3 | osenzanje@aisconakry.org | 654 25 55 07 |
| Meg Savane | Grade 4 Teacher | msavane@aisconakry.org | 654 25 55 15 |
| Saran Diaby | Grade 5 Teacher | sdiaby@aisconakry.org | 654 25 55 17 |
| Krista Sylla | M.S Science & Social Studies | ksylla@aisconakry.org | 654 25 55 13 |
| Anthony Stock | Computer Science | astock@aisconakry.org | 654 25 55 22 |
| Allen Mba Obame | Music Teacher | aobame@aisconakry.org | 654 25 55 19 |
| Bintya Camara | French Teacher | bicamara@aisconakry.org | 654 25 55 03 |
| Karl Harrington | H.S English Teacher | kharrington@aisconakry.org | 666 78 61 45 |
| Ousmane Kaba | French Teacher | okaba@aisconakry.org | 628 09 54 96 |
| Osamued Osagiede | M.S. Math Teacher | edeosagiede@aisconakry.org | 654 25 55 04 |
| Winnehl Tubman | H.S. Social Studies | wtubman@aisconakry.org | 654 28 45 05 |
| Noah Whitney | H.S. ScienceTeacher | nwhitney@aisconakry.org | 655 22 61 66 |
| Rokiatou Coulibaly | Dramatic Arts Teacher | rcoulibaly@aisconakry.org | 654 25 55 09 |
| Maurice Traore | P.E. Teacher | mtraore@aisconakry.org | 654 25 55 11 |
| Keyara Fleece | M.S. English Teacher | kfleece@aisconakry.org | 654 25 55 12 |
| Gifty Allen | Online College Writing | gallen@aisconakry.org | |
| David Senzanje | H.S. Math Teacher | dsenzanje@aisconakry.org | 654 25 55 02 |
| Roseline Leno | Assistant Teacher | rleno@aisconakry.org | 654 25 55 16 |
| Anaclet Kpoghomou | Assistant Teacher | akpoghomou@aisconakry.org | 654 39 94 68 |
| Awa Kaloga | Assistant Teacher | akaloga@aisconakry.org | 669 56 39 97 |
| Elhadj Aly Kourouma | Assistant Teacher | alikourouma@aisconakry.org | 664 53 18 37 |
| Mamadou Diallo | Assistant Teacher | mbdiallo@aisconakry.org | 623 29 80 95 |
| Mariama Aboubakar-Balde | Assistant Teacher | maboubakar@aisconakry.org | 610 81 49 33 |

Accreditation and Memberships

Middle States Association of Colleges and Schools (MSA)

AISC is the only school in Guinea accredited by MSA and the only accredited English-medium school in the country. In 2017, we received accreditation for Grades Pre-K-10; in 2018, we were accredited to Grade 11; and in 2021, AISC graduated its second class of 12th-grade students with an AISC High School Diploma.

United States Department of State

AISC was founded in 1963 to provide education by curricula, methods, and practices employed in the United States of America for children of American parents or guardians residing in Guinea. Students from other countries are granted admission as space is available. It is a private, non-profit school that is not directed by the U.S. government, but enjoys privileges as a recognized school serving the American community in Guinea and is included in the portfolio of schools supported by the Office of Overseas Schools of the U.S. Department of State.

Association of International Schools in Africa (AISA)

AISC is a full participating member of the voluntary association, AISA. As such, AISC sends the director and faculty to AISA conferences and professional development workshops, serves on committees with other international schools in Africa, and benefits from a range of activities.

International Schools Services (ISS)

AISC contracts with ISS, based in Princeton, New Jersey (USA), is contracted by AISC for teacher and administrator recruitment. ISS stages virtual and in-person recruitment conferences over the course of the year and throughout the world representing a wide-reaching international community.

Teach Away

AISC also contracts with Teach Away, a worldwide leader in international teacher recruitment and professional development, to recruit qualified teachers, as positions become available.

Measure of Academic Progress (MAP) Testing Services

MAP is an internationally normed computer-based test. MAP tests help teachers understand individual student's academic progress and give individualized information to help students in the classroom. AISC students complete MAP tests in mathematics, reading, and language usage and science as appropriate, and are administered on our campus three times a year for our students in Grades 1-10.

The College Board

The College Board is an organization that sponsors the SAT (Scholastic Aptitude Test) and the TOEFL (Test of English as a Foreign Language), and Advanced Placement Exams. The SAT is required to attend many American colleges and universities around the globe. The TOEFL is required for students who wish to study at American universities and colleges, but do not speak English as a mother tongue. AISC is a testing center for these tests.

Curriculum

AISC's experienced teaching faculty diligently work to develop curriculum incorporating Physical Education, Music and Drama into the academic schedule.

AISC has blended classrooms with mixed grades in the Middle School and combined grades in Primary School classes dependent upon enrollment. Class sizes are relatively low to allow for adequate space in classrooms as well as personalized classroom experiences.

AISC as an American International School

AISC delivers an American-style education in an international context. Not only do we educate through the medium of the English language, but we embrace principles common in American schools. Our education is learner-centric and project-based. Students are asked to think critically from a young age and to discover knowledge through its application solving real problems. Living in Guinea with an international population affords rich opportunities to explore our world through an expanded international perspective, which we particularly leverage in our social studies program.

AERO Standards

AISC follows the AERO Standards framework. AERO (American Education Reaches Out) was developed by educators in American International schools to establish a common framework for curriculum for students who are global nomads, traveling from one international school to another, or for those who are temporarily abroad and intend to return home to the United States. As such, AERO Standards have been developed to ensure *portability*, and harmonize with Common Core curriculum, Advanced Placement, and other international curricula such as International Baccalaureate.

Links to the standards themselves can be found at www.projectearo.org and below.

[AERO English Language Arts Common Core Plus](#)

[AERO Mathematics Common Core +](#)

[AERO Social Studies](#)

[AERO Fine Arts](#)

[AERO French \(Modern\) Language](#) for French as a Second/Foreign Language learners and [Common European Framework of Languages](#) for French as a Mother Tongue/First Language learners

[Next Generation Science Standards](#)

[SHAPE Physical Education Standards](#)

Assessment at AISC

Primary School families will receive a standards-based Report Card twice a year, one after each semester and a Progress Report after the first and third quarters. Middle School and High School families will similarly receive a percentage-based Report Card using a common grade scale after the first semester and at the end of the year. Families will also receive a Progress Report after the first and third quarters in October and March.

ADMISSION

AISC was established to deliver American-style education to the children of Americans in Guinea and children of other nationalities, space permitting.

The following documents are required for admission:

1. Birth certificate
2. Copy of parent or legal guardian's passport or National ID
3. School records from previous schools
4. Any standardized test scores
5. Medical history including list of medications
6. Immunization records
7. Maps to home and parent's office(s)
8. Emergency contact information
9. Registration form

Children enrolling in Pre-K in August shall be four years of age on or before December 1st of that year; children enrolling in Kindergarten in August shall be five years of age on or before December 1st of that year; and children enrolling in the First Grade in August shall be six years of age on or before December 1st of that year and must produce proof that they have completed a full year of Kindergarten to be considered for admission to the First Grade.

Admissions Policy

School Capacity and Class Size

Admissions will be granted according to class size limits that ensure that standards of excellence will be maintained.

Academic and Age Policy

Students may be admitted only after receipt of previous school records. The student's class assignment will be determined after transcript/report card evaluation.

A child must be:

- Four years old by December 1st of the year entering Pre-kindergarten
- Five years old by December 1st of the year entering Kindergarten
- Or six years old by December 1st of the year entering Grade 1.

English Fluency:

Students applying to AISC who have little or no English speaking skills will complete an onsite Language Proficiency Test. At this time, students with little or no English will only be admitted up to Grade 3. Those in Grades 4 and 5 should demonstrate a degree of proficiency in English.

Students applying to grades 9-12 are required to meet the grade level English Language requirements and be able to engage in classroom discussions and communicate reasonably well in written English.

Special Needs

It is the responsibility of the parents of students with special needs to disclose all documentation fully prior to an offer of admission being made so that the school administration can determine if the child's needs can be met at AISC. Failure of any applicant to disclose fully in any instance may result in the offer of acceptance being rescinded. AISC reserves the right to deny admission to students whose special needs exceed the degree to which the school can effectively address these needs.

Immunization Records

Proof of the following immunizations up-to-date based on student age are as follows:

- TB: Tuberculosis vaccine
- Meningitis
- MMR: Measles, Mumps, and Rubella vaccines combined

Additional recommended, but not required, vaccines include those preventing Covid-19, Yellow Fever, Typhoid, and Hepatitis A.

Tuition

To serve our diverse population of students, AISC has a three-tiered scale of tuition, for Host Country Nationals and American Missionaries, for Third Country Nationals with no education allowance, and for those who receive a corporate or diplomatic allowance.

Fees and Tuition

| Fees 2023-2024 | |
|---|---------|
| New Student Registration Fee: This fee is a one-time only fee | \$ 1200 |
| Annual Capital Fees per student | \$ 1000 |
| Association Fee per family: | \$10 |

| | |
|-----------------------------|---------------------|
| English as another Language | \$ 800 per semester |
| Learning Support | \$ 2000 per year |

| Tuition 2023-2024 | | | |
|---|-----------|-----------|-----------|
| | PK-5 | 6-8 | 9-12 |
| Host Country National and American Missionary | \$ 11,476 | \$ 11,800 | \$ 12,448 |
| Foreign National No Education Allowance | \$ 12,740 | \$ 13,750 | \$ 14,892 |
| Corporate/Diplomatic Allowance | \$ 18,500 | \$ 18,500 | \$ 20,750 |

Tuition may be paid in GNF or USD and is due on the first day of school. After 30 days, a 5% late fee is assessed, and after 60 days, a 10% late fee. If tuition has not been paid in 90 days, the student will be withdrawn from school.

Any bank or transfer fees will be paid by the issuer.

AISC allows tuition payment in two installments, with half due the first day of school, and the second half due on February 1, without any interest charged. Other payment plans are to be broached with the School Director who has the authority to approve them.

Late Enrollment & Withdrawal

The tuition for any enrollment after the first day of school is prorated by semester. Late enrollment pays full tuition for any attended semester.

Attendance

Regular attendance in school is required. We expect students to attend all 180 days of instruction. The grades of students who are absent more than 20 days of school will undoubtedly suffer. They also risk not being promoted to the next grade. If your child is sick, then s/he should, of course, remain home. We strongly urge parents to consult the AISC school calendar before booking vacations to avoid absence from school due to vacations. Doctor appointments are to be scheduled outside of school hours whenever possible.

If your child must be absent, please email office@aisconakry.org, to inform us of his/her absence and the reason for it by 8h30 the morning of the absence.

Length of School Day

PK-12:

Monday-Thursday: 8h-15h30

Friday: 8h-12h30

The campus is open from 7h30 every morning to allow children time to greet their friends, settle in, and begin lessons promptly at 8h. Students must be in their classrooms by 8h.

There is no supervision of students beyond 3:30pm, so we ask that you arrange prompt afternoon pick-ups.

Expectations for Behavior

AISC's expectations for behavior are based on the Principled Agreement, the **Respect Others Principle**:

We respect others and support their learning, safety, and well-being.

Enrollment at AISC carries the obligation to adhere to this principle. The following rules clarify specific expectations for behavior.

1. Polite and respectful behavior is always expected.
2. Actions which hurt other people or damage school property, its natural environment, or the belongings of others, are not tolerated. Parents are financially responsible for damage caused to school property by their children.
3. Dress and appearance should be clean and appropriate to the school environment.
4. All members of the school community respect the personal dignity of others, regardless of race, language, age, culture, gender, sexual orientation, social or economic differences.
5. Bullying in any form will not be tolerated. Bullying is repeated intentional action or behavior that can have a negative impact physically, mentally, emotionally, or socially, on the target. Students who are involved in bullying can be asked to leave AISC.
6. AISC has the right to remove a student who is a serious, continuing impediment to the learning, safety, or well-being of others. The school board will be involved in such a decision.

Substance Abuse

The American International School of Conakry is a drug-free and tobacco-less workplace. Neither employees nor students may unlawfully manufacture, distribute, dispense, sell, possess, or use any controlled or illegal substances on school property. Immediate action such as suspension or dismissal will be taken against employees and students for violation of this policy.

Alcohol may be permitted on campus for adult functions, approved by the AISC School Board or Director.

Faculty/Staff Responsibilities for Supervision

A member of faculty or staff supervises students always during the school day. During recess and breaks, faculty and or staff members are assigned the explicit duty to supervise students and are the ultimate authority. Verbal or physical abuse and/or failure to heed the authority of the supervising adult may result in a student losing playground or break privileges.

All serious infractions or incidences of negative student behavior are documented in writing by staff and reported to the Director immediately after the incident. Serious issues of negative behavior will be reported to parents within 24 hours of the incident.

Clothing for School

Although AISC is not a uniform school, all students are asked to follow a school dress code. Dress must be comfortable and appropriate for the learning environment and climate.

- Clothes are to be clean and in good condition.
- No bare shoulders.
- No bare midriffs.
- Shorts and dresses are to be no shorter than mid-thigh length.
- Offensive slogans and vulgarities printed on clothing are not allowed.
- While wearing leggings, shirts or tunics must be long enough to cover the derriere.
- Primary School pupils are to wear shoes that lace or buckle and securely protect toe, heel, and ankle to avoid injury on the playground (no flip-flops).
- Pupils are to be properly dressed for PE:
 - Sports shoes;
 - Socks;
 - No jewelry;
 - No blue jeans;
 - No skirts or dresses;
 - Flexible (not too tight) sports pants or shorts;
 - Swimming suit during swimming unit.

All Pre-K, Kindergarten and First Grade students are to bring an extra pair of clothes (underpants, pants, shirt, socks) in a pillowcase with their name clearly marked on it. These items will be kept in the classroom by the teacher and used in case of soiled clothing.

Students in violation of the dress code will be asked to correct the infraction by changing clothes. If no clothes are available, then the student will be sent to the school office and families will be called to bring the proper clothing to school so the child can return to class. The student will be kept at the school office and counted absent for classes missed until the proper clothing is worn.

Students not attired properly for PE will sit out the class and be recorded as not participating.

Child Protection at AISC

As an American school in an international setting, AISC adheres to child protection standards of the United States. AISC follows guidelines prepared by AISA (Association of International Schools in Africa) in its Child Protection Handbook. All AISC employees are required to immediately report

concerns or suspicions of child abuse or neglect to the Director, including concerns about one child abusing another, or abuse by AISC staff or faculty. The Director is required to act on all such notifications.

The AISA Child Protection Handbook is housed in the Main Office where all community members have access.

Bullying

At AISC, we consider bullying, unwanted, repeated, aggressive behavior among school-age children, to be a form of child abuse. Bullying involves a real or perceived power imbalance that is repeated or has the potential to be repeated, over time. Bullying can take many forms: verbal, emotional, sexual, sexist, physical, cyber (including social websites, chat rooms, mobile phones, text messages, photographs, and email), racial, religious, cultural, homophobic, special educational needs and disability.

Teasing, name-calling, taunting and threatening to cause harm are examples of verbal bullying. Leaving someone out on purpose, telling other children not to be friends with someone, spreading rumors about someone, and embarrassing someone in public are examples of emotional bullying. Physical bullying includes hitting, spitting at, kicking, tripping, or pushing another, locking someone in a closet or classroom, and taking, hiding, or breaking someone's belongings. Sexual bullying focuses on a person's physical appearance, body parts, sexual orientation, or sexual activity. Examples of sexual bullying are making sexual jokes, comments or gestures, spreading sexual rumors (in person, by text message or online), showing someone inappropriate pictures or videos of a sexual nature, touching, grabbing or pinching someone in a threatening way, pulling at someone's clothing, and asking someone to go out repeatedly, even after the person has said no. Cyberbullying is any form of bullying that takes place using electronic devices such as telephones, computers or tablets and are communicated on social media sites, through text messages or chat rooms. Impersonating someone else, defaming someone's reputation, disclosing personal information about someone without his consent, are all forms of cyberbullying. None of these examples are tolerated at AISC.

If bullying is observed, reported, or suspected, the following rules apply:

Procedures

- Adults, teachers and / or staff, will take witness statements and gather evidence from a variety of sources with a minimum of delay to substantiate or disprove claims.
- A description of the incident will be documented and submitted to the Director.
- Students who are alleged to be perpetrators of bullying will always be interviewed formally by a teacher or the Director. The version of events will be listened to and noted in writing.
- Where incidents of cyberbullying are reported, even if it is outside of school hours, the school will intervene, investigate, and deal with the alleged incident.
- Disciplinary action, in line with the school's established range of sanctions, will be taken where necessary. Such action may include letters or meetings with parents, internal suspension, or expulsion from school. Expulsion from school requires action from the Board of Directors.

The description of what constitutes mild or serious bullying depends on the context and is unique to each situation. In general, we will use the following levels as a guide when dealing with incidents involving bullying:

Low-Level (One-off instances of mild verbal or cyberbullying, no physical activity): Teachers deal with the matter and note it in writing. The Director is informed and if necessary, interviews victim, bully, and witnesses.

Medium-Level (Any repeated incident of bullying and any physical manifestations of bullying): Teacher informs the Director who contacts parents of the victim and of the bully for an interview.

High-Level (Any egregious form of any kind of bullying that is particularly hurtful; repeated bullying that has not stopped): Teacher informs the Director who contacts parents/authorities for a conference. The School Board will also be informed as to prepare for possible internal suspension or expulsion.

Follow-Up

It is important not only that the victim feels they are receiving support, that they feel safe and comfortable, but also that the suspected bullies have had a fair hearing. The Director will follow up each case to ascertain if there have been any consequences or re-occurrences.

Prevention

Teaching how to prevent bullying is a key activity.

We use the following methods for helping children understand what bullying is, how to recognize it, and how to prevent it, as considered appropriate and relevant by the teacher. These activities may include:

- Displaying in Primary School classrooms (and referring to in assemblies) versions of The Golden Rule: "Treat others as you would have them treat you," and further, "Be kind, be gentle, be honest, respect property, work hard, be a good listener";
- Signing a behavior contract;
- Writing stories or poems or drawing pictures about bullying;
- Sharing stories about bullying;
- Making up role plays;
- Discussions in literature, historical events, current affairs;
- Anti-bullying week;
- Engaging outside experts in person and/or through online programs to deliver cyber bullying workshops to students.

Raising Awareness

Awareness is raised through training and/or focused faculty meetings. Child Protection and Anti-Bullying courses are made available to staff through the various programs, including professional development workshops and online courses such as stopbullying.gov. Pupils are made aware through assemblies, special focus weeks, curriculum content and talks from outside agencies.

A complete procedural manual about Bullying at AISC and how it is handled is available to any parent requesting it by asking the Director.

Communication

All parents are invited to contact their child's teacher for any reason concerning their child's well-being. Teachers share with parents their preferred method of communication (email, telephone, agenda), and parents are encouraged to communicate freely, requesting an appointment with the teacher directly. In addition, the school Director welcomes parents to share concerns and ideas and is available by email, telephone, and in person.

AISC uses the following official communication platforms:

Weekend Notes

The Director and Registrar produce and disseminate a weekly newsletter, *Weekend Notes*, in English and French to inform the AISC community of events at school. This is sent home via email and the Parents' WhatsApp group.

School WhatsApp Group

For those parents who use the WhatsApp platform, please communicate your number to our Registrar who will add you to the group. For breaking news, emergencies, special announcements and the Weekend Notes, the school posts messages to this platform.

School Website, etc.

The school website, www.aisconakry.org, is our main interface with the wider public.

Our **School Facebook Page** <https://www.facebook.com/aisconakry/> allows us to post day-to-day stories and videos

Our **School YouTube Channel** allows us to post longer videos to those who subscribe.

Please alert your child's teacher or the Registrar if you do not wish your child's image to appear on these platforms.

Coffee with the Director

Once a month, parents are invited to share a morning coffee or tea with the Director and members of faculty and staff. The opportunity to gather at school in *an informal setting* with each other allows a free-flow of information. Please keep an eye for the schedule of *Coffees with the Director*.

Disagreements

As in any organization, disagreements occur that need to be addressed. The best way to ensure that solutions are found is to resolve issues in an efficient manner, following prescribed lines of communication. As do other good schools around the globe, AISC follows this protocol to ensure that problems result in satisfactory solutions. All members of the school community adhere to the *Good*

Intent Principle, namely, we assume good intent and therefore easily approach others involved to seek clarity first when misunderstandings arise.

In any situation, effort must be made to:

1. Gain first-hand information;
2. Get the complete story;
3. Achieve a quick response.

All parents sending their children to AISC agree to follow this protocol, outlined according to situations described here:

Parent identifies a concern involving child's day-to-day education, classroom activities, relationships, or requirements:

1. A parent discusses their concern directly with the teacher, with the aim of finding resolution. This discussion is documented by the teacher, and signed by both parent and teacher.
2. If a resolution is not found, the parent brings the concern to the Director. The Director reviews the documentation of meetings with the teacher and parent, speaks directly to the teacher and to the parent. The Director documents this process, which is signed by the Director, the parent, and the teacher.
3. If a resolution at this point has not been accomplished, the parent contacts the Board of Directors in writing. The Board will review the existing documentation, meet with the parent and director to determine satisfactory resolution. This process is documented and signed by a board member, parent, and Director.

PRACTICAL INFORMATION ABOUT DAILY PROCEDURES

Transportation, Drop-Off, and Pick-Up

AISC offers a school bus service by a trusted vendor, for an optional fee. Students using the school bus are picked up from home and taken to school, and at the end of the day, returned home. The bus has a driver who has been trained and certified for safety, and an accompanying adult always. A schedule is prepared by the bus service, and students are to be ready for pick-up in the mornings by the required time. The accompanying adult is always available by telephone and text message. Parents choosing to use the school bus service may begin at any time during the school year and are to contact Mr. Cisse at office@aisconakry.org for more information.

To ensure the safety of students who are dropped off in the morning and picked up in the afternoon by individual cars, the following rules apply.

1. School gates open at 7h30; children are to be dropped off no earlier than 7h30.
2. All children will be dropped off at the school gate where a guard is stationed.
3. No child will be dropped off before arriving at the school gate unless accompanied by a guard or AISC staff or faculty member.
4. Parents, drivers, and other adults are not to leave their cars, and may not accompany their child to class in the mornings unless they have made an appointment to see a teacher or staff member on campus.
5. All cars arriving to drop off or pick up students are to keep to the right of the school drive.
6. The first car in line is to stop at the white line painted on the ground (ca. 10 meters before the gate) and wait for a guard to motion the car forward.

7. Jumping the line (or queue) is strictly forbidden.
8. Parents having an appointment at school are to park on the unpaved area beyond the gate before leaving their car.
9. All cars in line will face forward and have a driver in them to advance.

During drop-off and pick-up times, from 7h30 to 8h, and at 15h30, traffic at school is heavy, and we must ensure our full focus on the safety of the children. For this reason, parents are not allowed on campus from 7h30-8h and at 15h30.

School Supplies

AISC believes that education to lead a powerful life requires learning and practicing preparedness. Students are expected to be ready for class every day with a basic set of supplies including writing utensils and notebooks. Individual teachers prepare a list of further required items their students need to bring to school, and the school sends this list to families before the beginning of school.

All students are expected to bring their book bag (backpack or other) and at least one reusable, unbreakable water bottle to school every day.

Food and Drink on Campus

Lunch: AISC contracts lunch service with Chef Issa offering a hot, nutritious lunch prepared on school premises every day for 35,000 GNF. Students may buy lunch daily as they wish, or buy lunch for the year. The menu for the coming week is published in *Weekend Notes*.

Pupils in Primary School buying the school lunch are served small portions but are encouraged to ask for second helpings. Pupils in Middle and High School buying the school lunch are served larger portions.

During lunchtime, students may eat food from home. **All lunches delivered to school must arrive by 11h45.** When lunch arrives late, students go hungry, and lose out on their recess time.

Water: AISC has its own deep wells for its faucets, toilets and pool. We have water fountains in each of the buildings from which children are encouraged to replenish their water bottles.

No Single-Use Plastic

Single-use plastic bags, containers, and juice boxes are not allowed on campus. If children wish to drink a flavored drink from home, they are asked to bring a second water bottle with this drink, to avoid using single-use plastic drink boxes.

Parties

We celebrate birthdays happily, but ask that you follow these guidelines.

- First, request permission from the school teacher, who will determine what time the celebration can take place.
- Cupcakes are allowed, but not birthday cakes.
 - Classrooms are not set up with knives, plates, and forks, and cutting a cake, plating it, and giving all children a fork is time-consuming and messy.
 - Cupcakes are clean, require no cutting, and are easy to distribute and eat.

- Single-use plastics are not allowed on campus, so plastic knives, plates, forks, and cups are not allowed.

School is not the place to distribute birthday invitations for outside birthday parties unless the whole class — every single child — is invited.

Homework

Homework is at the discretion of the teacher. The rule of thumb for how much homework is appropriate is ten minutes per grade in school. Therefore, a first-grader can expect to receive 10 minutes of homework, a second-grader, 20, a third-grader, 30 minutes, and so forth, on up to a senior in high school, a 12th-grader, having 120 minutes, or two hours, per night. If your child consistently receives significantly more homework than this, please communicate with the class teacher in Primary School and/or your child's Homeroom Teacher in Middle or High School.

Informational Technology (IT) at AISC

Students in Middle and High School are asked to bring their own laptop to school. Many different subjects use technology, and AISC students are often using the computers, monitored by teachers, the IT Coordinator, and Computer Science Teacher. All parents sign approval to use school computers and allow their children to have school-generated email addresses (studentname@aisconakry.org). These email addresses allow the students to log onto educational platforms that develop and practice skills in all subjects. The school has a limited number of laptop computers and iPads that students may be able to sign out to use while at school, but the school prefers that students use their own devices.

Cellphones

Students may bring their own cellphones to school, particularly to inform their parents that they have safely arrived at school or are on their way home. However, they are asked to hand over their phones to their classroom or homeroom teacher for safekeeping in order to avoid that the phone is lost, stolen, or broken. The student can then collect her/his phone at the end of the school day. Our Registrar can also store a student's cellphone during the school day.

- Headphones and ear buds are not allowed in school. Students are asked to leave these at home.
- Failure to follow these rules will result in the phone being confiscated by the teacher and/or Director, to be returned only to the parent who will be called into school to pick it up.

Sickness while at School

AISC has a full-time School Nurse on campus. Students who seem to be ill should not be sent to school. If your child becomes ill at school, the School Nurse will see her/him and assess the course of action. Parents will be notified by telephone, first, of serious events. All parents sign a form allowing or denying the School Nurse to treat the child. In all cases, a report is made and sent to the parents. With a fever of 38 degrees C or vomiting, families will be notified and asked to take the child home. For minor injuries, the School Nurse cleans and dresses scrapes from the playground, allows the child to rest a bit, and then generally sends him or her back to class. The School Nurse will maintain a log for all student injuries. Before administering any medication, the School Nurse will first contact the parent by telephone to seek permission.

Every child should have a medical file at school with the name of a secondary emergency contact and phone number to call in case of medical need. This person should not be a paid employee or nanny.

In serious cases of medical emergency, the school will notify the parent or named guardian/second adult, and transport the child to a local hospital.

Medical Waiver to Participate in Activities

Conditions such as Asthma, heart arrhythmia, etc., which affect the ability to participate in physical activity must be recorded and verified by a medical doctor and on file in our school records. If your child's activities must be limited because of medical reasons, we must have a doctor-certified medical waiver on file.

Dispensing Medication

The only person authorized to dispense medication on campus is our full-time School Nurse. If your child needs to have medicine dispensed during the school day, the school must be informed and arrangements made. Absent the School Nurse; the school will not dispense medication.

Emergency Protocols

In case of civil disturbance during the school day, AISC will hold all pupils on campus until it is safe for parents to come to school to pick them up, or safe for the school bus to depart.

If a civil disturbance is expected, the school decides as to whether or not to hold classes. This decision is made by the School Director and the President of the School Board in close consultation with the Regional Security Officer of the U.S. Embassy. Several factors are considered:

- What does the American Embassy know and share about the situation?
- What do local news accounts say?
- What do other sources (parents sending their notices from security companies, etc.) say?
- What has history shown us?

If the decision is to not open school the next day, the Registrar will notify parents by email and WhatsApp messages. For school closures, we will initiate our Blended Learning protocols for each grade.

If school closure exceeds five days, makeup days will be used by taking vacation days, Saturdays, or establishing blended learning protocols to ensure that all pupils receive the equivalent of 180 instructional days during the year.

French Version

Manuel élève/parent 2023-2024

Table des matières

| | |
|---|----|
| Énoncé de mission de l'AISC | 21 |
| Valeurs fondamentales de l'AISC | 21 |
| Ententes fondées sur des principes | 21 |
| Communauté AISC | 22 |
| Accréditation et adhésions | 27 |
| Programme d'études | 28 |
| Admission | 29 |
| Frais de scolarité | 10 |
| Présence | 10 |
| Durée de la journée d'école | 11 |
| Attentes de comportement | 12 |
| Protection de l'enfance | 13 |
| Harcèlement | 13 |
| Communication | 16 |
| Désaccords | 17 |
| Informations pratiques sur les démarches quotidiennes | 17 |
| Protocoles d'urgence | 20 |

Énoncé de mission de l'AISC

Nous développons le potentiel pour devenir des citoyens du monde intellectuellement audacieux et socialement responsables.

Valeurs fondamentales de l'AISC

- L'apprentissage est une priorité pour tous les enfants.
- Le processus d'apprentissage est à la fois un apprentissage et un défi.
- L'apprentissage est meilleur dans un environnement sûr et discipliné.
- Il est essentiel de tirer parti des technologies émergentes et de communiquer dans au moins deux langues mondiales.
- L'éducation est un partenariat entre les parents, l'école et la communauté.
- Tous les individus ont le droit d'être traités avec respect et dignité, quelles que soient leurs différences d'âge, de sexe, d'état matrimonial, de race, de sexualité, de religion, de culture, de langue ou de handicap.
- La diversité n'a pas d'importance en soi, mais parce que les gens comptent, et les gens sont infiniment divers.

Ententes fondées sur des principes

Les règles, procédures et informations contenues dans ce manuel élève/parent sont structurées selon l'énoncé de mission et les valeurs fondamentales de l'école et reflètent également ces quatre accords de principe. L'inscription à l'AISC est une déclaration selon laquelle l'école, les élèves et les parents sont d'accord sur ces quatre principes.

1. **L'apprentissage avant tout Principe**

Toutes les activités à l'école soutiennent l'apprentissage.

2. **Principe de collaboration des parties prenantes**

Toutes les parties prenantes, élèves, parents, enseignants et membres du personnel, ont des identités et des rôles distincts dans un cadre collaboratif.

3. **Principe de bonne intention**

Nous supposons une bonne intention et approchons donc facilement les autres personnes impliquées lorsque des malentendus surviennent pour rechercher d'abord la clarté.

4. **Principe du respect des autres**

Nous respectons les autres et soutenons leur apprentissage, leur sécurité et leur bien-être.

Communauté AISC

La communauté AISC se compose d'étudiants, de parents, de professeurs et de membres du personnel, qui existent au sein de la communauté plus large de Conakry et de Guinée. Nos élèves viennent de nombreux pays d'Afrique, dont la Guinée, mais aussi d'Amérique du Nord, d'Europe et d'Asie. Nous tirons parti des ressources de Conakry et de la Guinée pour améliorer le programme et l'expérience de nos étudiants en invitant des spécialistes locaux à présenter, en organisant des visites sur le terrain et en interagissant avec d'autres étudiants d'autres écoles par le biais d'activités planifiées. Une bonne communication entre toutes les parties prenantes de l'école est un objectif vers lequel nous nous efforçons continuellement. Les structures au sein de notre communauté sont :

- Les étudiants
- L'association
- Le Conseil d'administration
- Association parents-enseignants
- La faculté
- Le personnel

Étudiants

L'American International School of Conakry existe pour les étudiants ; l'éducation de nos étudiants est l'activité principale de notre institution et, à ce titre, le bien-être de nos étudiants et leur développement en tant qu'apprenants tout au long de la vie sont de la plus haute importance.

Association

Tous les parents ou tuteurs payants des élèves de l'AISC sont automatiquement membres de l'Association. L'Association se réunit deux fois par an lors des assemblées générales, une fois à l'automne pour élire les nouveaux membres du conseil d'administration et une fois au printemps pour approuver le budget annuel de l'école. Les règlements de l'Association sont envoyés à tous les membres par courriel et sont également disponibles au bureau de l'école.

Conseil d'administration

L'Association élit parmi ses propres membres six administrateurs pour le Conseil. Ces sièges sont pour des mandats de deux ans, et trois sont élus chaque année sur une base échelonnée. Un septième membre votant du Conseil est nommé chaque année par l'Ambassadeur des États-Unis. Le directeur de l'école est membre d'office du conseil d'administration, et le corps professoral et le PTA envoient chacun un représentant. Les fonctions du conseil d'administration sont de fixer des objectifs

stratégiques à long terme, de créer la politique de l'école, d'embaucher le directeur, de préparer le budget de l'école et de superviser ses finances.

Association parents-enseignants

L'Association parents-enseignants est ouverte à tous les parents et enseignants et soutient les activités scolaires. Les membres de la PTA aident l'école à organiser des événements spécifiques, tels que le concours de talents, le festival culturel, le tournoi sportif de printemps et la production dramatique. La PTA élit ses dirigeants, suit une constitution et dispose de son propre budget.

Le Corps professoral

Le corps professoral est composé d'enseignants qualifiés de diverses nationalités et origines. La pédagogie de l'AISC nécessite une masse critique d'enseignants anglophones qui sont parfaitement inculqués dans une pratique éducative basée sur des projets et centrée sur l'apprenant. Les assistants d'enseignement (AT) soutiennent le corps professoral. Les assistants à l'enseignement travaillent avec amour avec les enfants, parlent anglais et aident les enseignants et les élèves à dispenser des cours en classe et à superviser les activités tout au long de la journée scolaire.

Le personnel

Le personnel soutient la mission éducative de notre institution. Le personnel est composé du directeur, du directeur financier, du comptable, du registraire, du coordinateur informatique, de l'adjoint exécutif du directeur, du directeur des installations, du responsable des achats et du personnel d'entretien.

Personnel de l'AISC

| Titre | Nom | E-mail | Numéro de téléphone |
|---|----------------|--|---------------------|
| Directeur | Mark Dempsey | directeur@aisconakry.org | 654 28 22 22 |
| Responsable Financier | Foromo Konomou | business@aisconakry.org | |
| Ressources humaines / Assistante de direction | Michel Kamano | exec@aisconakry.org | 654 28 45 25 |

| | | | |
|--|---------------------|--|--------------|
| Comptable | Raphael Konomou | ac count@aisconakry.org | 654 25 55 01 |
| Chargé de la scolarité | Minkael Cissé | office@aisconakry.org | 654 28 45 30 |
| Gestionnaire des installations | Oumar Diakité | facilities@aisconakry.org | 654 25 55 06 |
| Coordinateur informatique / Responsable des achats | Abdourahamane Touré | procurement@aisconakry.org edtech@aisconakry.org | 654 25 55 10 |

Liste des Enseignants 2023-2024

| | | | |
|-------------------|------------------------------|--|--------------|
| Sheila Torres | PK & K Teacher | storres@aisconakry.org | 654 25 55 05 |
| Kaddijatou Fatty | Grade 1 Teacher | kfatty@aisconakry.org | |
| Ontrance Senzanje | Grades 2 & 3 | osenzanje@aisconakry.org | 654 25 55 07 |
| Meg Savane | Grade 4 Teacher | msavane@aisconakry.org | 654 25 55 15 |
| Saran Diaby | Grade 5 Teacher | sdiaby@aisconakry.org | 654 25 55 17 |
| Krista Sylla | M.S Science & Social Studies | ksylla@aisconakry.org | 654 25 55 13 |
| Anthony Stock | Computer Science | astock@aisconakry.org | 654 25 55 22 |
| Allen Mba Obame | Music Teacher | aobame@aisconakry.org | 654 25 55 19 |

| | | | |
|-------------------------|------------------------|----------------------------|--------------|
| Bintya Camara | French Teacher | bicamara@aisconakry.org | 654 25 55 03 |
| Karl Harrington | H.S English Teacher | kharrington@aisconakry.org | 666 78 61 45 |
| Ousmane Kaba | French Teacher | okaba@aisconakry.org | 628 09 54 96 |
| Osamued Osagiede | M.S. Math Teacher | oosagiede@aisconakry.org | |
| Winnehl Tubman | H.S. Social Studies | wtubman@aisconakry.org | 654 28 45 05 |
| Noah Whitney | H.S. ScienceTeacher | nwhitney@aisconakry.org | 655 22 61 66 |
| Rokiatou Coulibaly | Dramatic Arts Teacher | rcoulibaly@aisconakry.org | 654 25 55 09 |
| Maurice Traore | P.E. Teacher | mtraore@aisconakry.org | 654 25 55 11 |
| Keyara Fleece | M.S. English Teacher | kfleece@aisconakry.org | |
| Gifty Allen | Online College Writing | gallen@aisconakry.org | |
| David Senzanje | H.S. Math Teacher | dsenzanje@aisconakry.org | 654 25 55 02 |
| Roseline Leno | Assistant Teacher | rleno@aisconakry.org | 654 25 55 16 |
| Anaclet Kpoghomou | Assistant Teacher | akpoghomou@aisconakry.org | 654 39 94 68 |
| Awa Kaloga | Assistant Teacher | akaloga@aisconakry.org | 669 56 39 97 |
| | | | |
| Mamadou Diallo | Assistant Teacher | mbdiallo@aisconakry.org | 623 29 80 95 |
| Mariama Aboubakar-Balde | Assistant Teacher | maboubakar@aisconakry.org | 610 81 49 33 |

Accréditation et adhésions

Association des collèges et écoles des États du milieu (MSA)

AISC est la seule école en Guinée accréditée par MSA et la seule école accréditée en anglais dans le pays. En 2017, nous avons reçu l'accréditation pour les classes pré-K-10 ; en 2018, nous avons été accrédités en 11e année ; et en 2021, l'AISC a diplômé sa deuxième promotion de 12e année d'un diplôme d'études secondaires de l'AISC.

Département d'État des États-Unis

L'AISC a été fondée en 1963 pour fournir une éducation par les programmes, les méthodes et les pratiques utilisées aux États-Unis d'Amérique pour les enfants de parents ou tuteurs américains résidant en Guinée. Les étudiants d'autres pays sont admis en fonction des places disponibles. Il s'agit d'une école privée à but non lucratif qui n'est pas dirigée par le gouvernement américain, mais bénéficie des privilèges d'école reconnue au service de la communauté américaine en Guinée et est incluse dans le portefeuille d'écoles soutenues par le Bureau des écoles outre-mer du département d'état américain.

Association des écoles internationales en Afrique (AISA)

L'AISC est membre à part entière de l'association bénévole AISA. En tant que tel, l'AISC envoie des professeurs aux conférences et ateliers de développement professionnel de l'AISA, siège à des comités avec d'autres écoles internationales en Afrique et bénéficie d'une gamme d'activités.

Services des écoles internationales (ISS)

Les contrats AISC avec ISS, basé à Princeton, New Jersey (USA), est contracté par AISC pour le recrutement d'enseignants et d'administrateurs. ISS organise des conférences de recrutement virtuelles et en personne au cours de l'année et dans le monde entier, représentant une communauté internationale de grande envergure.

Teach Away

L'AISC passe également un contrat avec Teach Away, un leader mondial du recrutement d'enseignants internationaux et du développement professionnel, pour recruter des enseignants qualifiés, en fonction des postes disponibles.

Services de test de mesure du progrès scolaire (MAP)

MAP est un test informatisé normalisé à l'échelle internationale. Les tests MAP aident les enseignants à comprendre les progrès scolaires de chaque élève et donnent des informations individualisées pour aider les élèves en classe. Les étudiants de l'AISC passent des tests MAP en mathématiques, en lecture, en usage de la langue et en sciences, ils sont administrés sur notre campus trois fois par an pour tous nos étudiants à partir de la maternelle.

Le Conseil du Collège

Le College Board est une organisation qui parraine le SAT (Scholastic Aptitude Test) et le TOEFL (Test of English as a Foreign Language), les examens de placement avancé. Le SAT est requis pour fréquenter de nombreux collèges et universités américains à travers le monde. Le TOEFL est requis pour les étudiants qui souhaitent étudier dans les universités et collèges américains mais ne parlent pas l'anglais comme langue maternelle. L'AISC est un centre de test pour ces tests.

Programme d'études

Le corps enseignant expérimenté de l'AISC travaille assidûment à l'élaboration d'un programme d'études intégrant l'éducation physique, la musique et l'art dramatique dans le calendrier scolaire.

L'AISC a mélangé des classes avec des notes mixtes au collège et des classes combinées dans les classes d'école primaire en fonction des inscriptions. La taille des classes est relativement petite pour permettre un espace adéquat dans les salles de classe ainsi que des expériences personnalisées en classe.

AISC en tant qu'école internationale américaine

L'AISC dispense un enseignement à l'américaine dans un contexte international. Non seulement nous éduquons au moyen de la langue anglaise, mais nous adhérons aux principes communs dans les écoles américaines. Notre éducation est centrée sur l'apprenant et basée sur des projets. Les étudiants sont invités à penser de manière critique dès leur plus jeune âge et à découvrir des connaissances à travers leur application à la résolution de problèmes réels. Vivre en Guinée avec une population internationale offre de riches opportunités d'explorer notre monde à travers une perspective internationale élargie, que nous exploitons particulièrement dans notre programme d'études sociales.

Normes AÉRO

AISC suit le cadre des normes AERO. AERO (American Education Reaches Out) a été développé par des éducateurs dans les écoles internationales américaines pour établir un cadre commun pour le programme d'études pour les étudiants qui sont des nomades du monde, voyageant d'une école internationale à une autre, ou pour ceux qui sont temporairement à l'étranger et ont l'intention de rentrer chez eux en tant que tels, les normes AERO ont été développées pour assurer la portabilité et

s'harmoniser avec le programme de tronc commun, le placement avancé et d'autres programmes internationaux tels que le baccalauréat international.

Vous trouverez des liens vers les normes elles-mêmes sur www.projectearo.org et plus bas.

[AERO English Language Arts Common Core Plus](#)

[Tronc commun de mathématiques AERO +](#)

[AERO Études sociales](#)

[AÉRO Beaux-Arts](#)

[Langue AERO Français \(Moderne\)](#) pour les apprenants de français langue seconde/langue étrangère et

[Cadre européen commun des langues](#) pour les apprenants de français langue maternelle/langue première

[Normes scientifiques de nouvelle génération](#)

[Normes d'éducation physique du SHAPE](#)

Évaluation à l'AISC

Les familles de l'école primaire recevront un bulletin basé sur les normes deux fois par an, un après chaque semestre et un rapport d'avancement après le premier et troisième trimestre. Les familles des collèges et lycées recevront également un bulletin basé sur un pourcentage utilisant une échelle de notes commune après le premier semestre et à la fin de l'année. Les familles recevront également un rapport d'étape après le premier et troisième trimestre en octobre et mars.

ADMISSION

L'AISC a été créée pour dispenser une éducation de style américain aux enfants d'Américains en Guinée et aux enfants d'autres nationalités, si l'espace le permet.

Les documents suivants sont requis pour l'admission :

1. Certificat de naissance
2. Copie du passeport ou de la carte d'identité nationale du parent ou du tuteur légal
3. Dossiers scolaires des écoles précédentes
4. Tous les résultats des tests standardisés
5. Antécédents médicaux, y compris la liste des médicaments
6. Dossiers de vaccination
7. Plans vers la maison et le(s) bureau(x) des parents
8. Coordonnées d'urgence

9. Formulaire d'inscription

Les enfants qui s'inscrivent à la maternelle en août doivent avoir quatre ans au plus tard le 1^{er} décembre de cette année-là ; les enfants qui s'inscrivent à la maternelle en août doivent avoir cinq ans au plus tard le 1^{er} décembre de cette année-là ; et les enfants inscrits en première année en août doivent avoir six ans au plus tard le 1^{er} décembre de cette année et doivent produire la preuve qu'ils ont terminé une année complète de maternelle pour être pris en considération pour l'admission en première année.

Politique d'admission

Capacité de l'école et taille des classes

Les admissions seront accordées en fonction des limites de taille des classes qui garantissent le maintien des normes d'excellence.

Politique en matière de scolarité et d'âge

Les élèves ne peuvent être admis qu'après réception des dossiers scolaires antérieurs. L'affectation de l'élève à une classe sera déterminée après l'évaluation des relevés de notes et des bulletins scolaires.

Un enfant doit avoir :

- Quatre (4) ans au 1^{er} décembre de l'année d'entrée en maternelle.
- cinq (5) ans au 1^{er} décembre de l'année d'entrée en grande section
- Ou six (6) ans au 1^{er} décembre de l'année d'entrée en première année.

Maîtrise de l'anglais :

Les élèves postulant à l'AISC qui ne maîtrisent pas ou peu l'anglais passeront un test d'aptitude linguistique sur place. Pour l'instant, les élèves qui ne parlent pas ou peu l'anglais ne seront admis que jusqu'en 3^{ème} année.

Les élèves qui s'inscrivent en 9^e et 12^e année doivent satisfaire aux exigences linguistiques en anglais de leur niveau scolaire.

Besoins particuliers

Il est de la responsabilité des parents d'élèves ayant des besoins spéciaux de divulguer tous les documents avant de faire une offre d'admission afin que l'administration de l'école puisse déterminer si les besoins de l'enfant peuvent être satisfaits à l'AISC. Tout manquement à cette obligation peut entraîner l'annulation de l'offre d'admission. L'AISC se réserve le droit de refuser l'admission d'élèves dont les besoins particuliers ne peuvent être satisfaits par l'école.

Dossiers d'immunisation

Les preuves des vaccinations suivantes, à jour en fonction de l'âge de l'élève, sont les suivantes :

- TB : Vaccin contre la tuberculose
- Méningite :
- ROR : vaccins combinés contre la rougeole, les oreillons et la rubéole

Les autres vaccins recommandés, mais non obligatoires, sont ceux qui préviennent le Covid-19, la fièvre jaune, la typhoïde et l'hépatite A.

Frais de scolarité

Pour répondre à la diversité de notre population d'étudiants, l'AISC a mis en place un barème de frais de scolarité à trois niveaux : pour les ressortissants du pays d'accueil et les missionnaires américains, pour les ressortissants de pays tiers sans allocation d'éducation, et pour ceux qui reçoivent une allocation d'entreprise ou diplomatique.

Frais et Scolarité

| Frais 2023-2024 | |
|--|-------------------|
| Frais d'inscription des nouveaux élèves : Ces frais sont des frais uniques | \$ 1200 |
| Frais d'immobilisation annuel par élève: | \$ 1000 |
| Frais d'association par famille: | \$10 |
| Anglais comme autre langue: | \$ 800 / semestre |
| Appui à l'apprentissage | \$ 2000 / an |

Scolarité 2023-2024

| | PK-5 | 6-8 | 9-12 |
|--|-----------|-----------|-----------|
| National et Missionnaire Américain | \$ 11,476 | \$ 11,800 | \$ 12,448 |
| Ressortissant étranger sans indemnité scolaire | \$ 12,740 | \$ 13,750 | \$ 14,892 |
| Institution et corp diplomatique avec indemnité scolaire | \$ 18,500 | \$ 18,500 | \$ 20,750 |

Réduction pour les frères et sœurs : l'AISC est heureuse d'offrir le taux de réduction suivant sur les frais de scolarité aux frères et sœurs :

- Frais de scolarité complets pour votre enfant aîné ;
- 10% de réduction pour votre deuxième enfant et plus jeune ;
- 15 % de réduction pour votre troisième enfant et moins ;
- 20% de réduction pour votre quatrième enfant ainsi que pour chacun de vos enfants au-delà du quatrième.

Les frais de scolarité peuvent être payés en GNF ou en USD et sont dus le premier jour d'école. Après 30 jours, des frais de retard de 5 % sont facturés et après 60 jours, des frais de retard de 10 %. Si les frais de scolarité n'ont pas été payés dans les 90 jours, l'étudiant sera retiré de l'école.

Les éventuels frais bancaires ou de virement seront à la charge de l'émetteur.

L'AISC permet le paiement des frais de scolarité en deux versements, dont la moitié est due le premier jour d'école et la seconde moitié le 1er février, sans aucun intérêt. Les autres plans de paiement sont à discuter avec le directeur de l'école qui a le pouvoir de les approuver.

Inscription tardive et retrait

Les frais de scolarité pour toute inscription après le premier jour d'école sont calculés au prorata par semestre. L'inscription tardive paie la totalité des frais de scolarité pour tout semestre suivi.

Présence

Une présence régulière à l'école est requise. Nous attendons des élèves qu'ils assistent aux 180 jours d'enseignement. Les notes des élèves qui sont absents plus de 20 jours d'école seront sans aucun doute affectées. Ils risquent également de ne pas être promus dans la classe supérieure. Si votre enfant est malade, il doit, bien entendu, rester à la maison. Nous conseillons vivement aux parents de consulter le calendrier scolaire de l'AISC avant de réserver des vacances afin d'éviter toute absence de l'école due aux vacances. Les rendez-vous chez le médecin doivent être pris en dehors des heures de classe dans la mesure du possible.

Si votre enfant doit s'absenter, veuillez envoyer un courriel à office@aisconakry.org, pour nous informer de son absence et de la raison de celle-ci avant 8h30 le matin de l'absence.

Durée de la journée d'école

PK-12 :

Lundi-Jeudi : 8h-15h30

Vendredi : 8h-12h30

Le campus est ouvert à partir de 7h30 tous les matins pour laisser le temps aux enfants de saluer leurs amis, de s'installer et de commencer les cours à 8h. Les élèves doivent être dans leurs classes à 8h.

Il n'y a pas de supervision des étudiants au-delà de 15h30, nous vous demandons donc d'organiser des ramassages rapides l'après-midi.

Attentes de comportement

Les attentes de l'AISC en matière de comportement sont basées sur l'accord de principe, le principe de respect d'autrui :

Nous respectons les autres et soutenons leur apprentissage, leur sécurité et leur bien-être.

L'inscription à l'AISC entraîne l'obligation de respecter ce principe. Les règles suivantes clarifient les attentes spécifiques en matière de comportement.

1. Un comportement poli et respectueux est toujours attendu.
2. Les actions qui blessent d'autres personnes ou endommagent les biens de l'école, son environnement naturel ou les biens d'autrui ne sont pas tolérées. Les parents sont financièrement responsables des dommages causés aux biens de l'école par leurs enfants.
3. La tenue vestimentaire et l'apparence doivent être propres et adaptées à l'environnement scolaire.
4. Tous les membres de la communauté scolaire respectent la dignité personnelle d'autrui, indépendamment de la race, de la langue, de l'âge, de la culture, du sexe, de l'orientation sexuelle, des différences sociales ou économiques.
5. L'intimidation sous quelque forme que ce soit ne sera pas tolérée. L'intimidation est une action ou un comportement intentionnel répété qui peut avoir un impact négatif physique, mental, émotionnel ou social sur la cible. Les élèves impliqués dans l'intimidation peuvent être invités à quitter l'AISC.
6. L'AISC a le droit de retirer un élève qui constitue un obstacle sérieux et continu à l'apprentissage, à la sécurité ou au bien-être des autres. La commission scolaire sera impliquée dans une telle décision.

Abus de substance

L'American International School of Conakry est un lieu de travail sans drogue et sans tabac. Ni les employés ni les étudiants ne peuvent fabriquer, distribuer, vendre, posséder ou utiliser illégalement des substances illégales sur la propriété de l'école. Des mesures immédiates telles que la suspension ou le licenciement seront prises contre les employés et les étudiants pour violation de cette politique.

L'alcool peut être autorisé sur le campus pour les réceptions d'adultes, avec l'approbation du conseil d'administration ou du directeur de l'AISC.

Responsabilités du corps professoral/du personnel en matière de supervision

Un membre du corps professoral ou du personnel supervise les étudiants toujours pendant la journée scolaire. Pendant les récréations et les pauses, les professeurs et/ou les membres du personnel ont le devoir explicite de superviser les étudiants et sont l'autorité ultime. La violence verbale ou physique et/ou le fait de ne pas tenir compte de l'autorité de l'adulte surveillant peut entraîner la perte des privilèges de récréation ou de pause d'un élève.

Toutes les infractions graves ou les incidences de comportement négatif des élèves sont documentées par écrit par le personnel et signalées au directeur immédiatement après l'incident. Les problèmes graves de comportement négatif seront signalés aux parents dans les 24 heures suivant l'incident.

Vêtements pour l'école

Bien que l'AISC ne soit pas une école à uniforme, il est demandé à tous les élèves de suivre un code vestimentaire. La tenue doit être confortable et appropriée à l'environnement et au climat d'apprentissage.

- Les vêtements doivent être propres et en bon état.
- Pas d'épaules dénudées.
- Pas de poitrine dénudée.
- Les shorts et les robes ne doivent pas être plus courts que la mi-cuisse.
- Les slogans offensants et les vulgarités imprimés sur les vêtements ne sont pas autorisés.
- En cas de port de leggings, les chemises ou tuniques doivent être suffisamment longues pour couvrir le derrière.
- Les élèves de l'école primaire doivent porter des chaussures à lacets ou à boucles qui protègent bien les orteils, le talon et la cheville afin d'éviter les blessures dans la cour de récréation (pas de tongs).

- Les élèves doivent être correctement habillés pour l'éducation physique :
 - Des chaussures de sport ;
 - Chaussettes ;
 - Pas de bijoux ;
 - Pas de blue-jeans ;
 - Pas de jupes ou de robes ;
 - Pantalon ou short de sport souple (pas trop serré) ;
 - Maillot de bain pendant l'unité de natation

Tous les élèves de la maternelle, grande section et de la première année doivent apporter une paire de vêtements supplémentaires (caleçons, pantalons, chemise, chaussettes) dans un sac avec leur nom clairement inscrit dessus. Ces articles seront conservés en classe par l'enseignant et utilisés en cas de vêtements souillés.

Les élèves qui enfreignent le code vestimentaire seront invités à corriger l'infraction en changeant de vêtements. Si aucun vêtement n'est disponible, l'élève sera envoyé au bureau de l'école et les familles seront appelées pour apporter les vêtements appropriés à l'école afin que l'enfant puisse retourner en classe. L'élève sera gardé au bureau de l'école et compté absent pour les cours manqués jusqu'à ce que les vêtements appropriés soient portés.

Les étudiants qui ne sont pas habillés correctement pour l'EP seront mis hors de la classe et seront enregistrés comme ne participant pas.

Protection de l'enfance à l'AISC

En tant qu'école américaine dans un cadre international, AISC adhère aux normes de protection de l'enfance des États-Unis. L'AISC suit les directives préparées par l'AISA (Association des écoles internationales en Afrique) dans son Manuel de protection de l'enfance. Tous les employés de l'AISC sont tenus de signaler immédiatement au directeur les préoccupations ou les soupçons de maltraitance ou de négligence envers les enfants, y compris les préoccupations concernant un enfant en maltraitant un autre, ou les abus commis par le personnel ou les professeurs de l'AISC. Le directeur est tenu de donner suite à toutes ces notifications.

Le manuel de protection de l'enfance d'AISA se trouve dans le bureau principal, auquel tous les membres de la communauté ont accès.

Harcèlement

À l'AISC, nous considérons que les brimades, c'est-à-dire les comportements agressifs, répétés et non désirés chez les enfants d'âge scolaire, sont une forme de maltraitance. L'intimidation implique un déséquilibre de pouvoir réel ou perçu qui est répété ou qui a le potentiel d'être répété, au fil du temps. Les brimades peuvent prendre de nombreuses formes : verbales, émotionnelles, sexuelles, sexistes, physiques, cybernétiques (y compris les sites Web sociaux, les salons de discussion, les

téléphones portables, les messages texte, les photographies et les courriels), raciales, religieuses, culturelles, homophobes, liées aux besoins éducatifs spéciaux et au handicap.

Les taquineries, les injures, les railleries et les menaces sont des exemples de brimades verbales. Laisser volontairement quelqu'un de côté, dire aux autres enfants de ne pas être amis avec quelqu'un, répandre des rumeurs sur quelqu'un et embarrasser quelqu'un en public sont des exemples d'intimidation émotionnelle. Les brimades physiques comprennent le fait de frapper, de cracher, de donner des coups de pied, de faire trébucher ou de pousser quelqu'un, d'enfermer quelqu'un dans un placard ou une salle de classe, et de prendre, cacher ou casser les affaires de quelqu'un. Les brimades sexuelles portent sur l'apparence physique, les parties du corps, l'orientation sexuelle ou l'activité sexuelle d'une personne. Les exemples de harcèlement sexuel sont les suivants : faire des blagues, des commentaires ou des gestes à caractère sexuel, répandre des rumeurs à caractère sexuel (en personne, par SMS ou en ligne), montrer à quelqu'un des photos ou des vidéos inappropriées à caractère sexuel, toucher, saisir ou pincer quelqu'un de manière menaçante, tirer sur les vêtements de quelqu'un et demander à quelqu'un de sortir à plusieurs reprises, même après que la personne a dit non. La cyberintimidation est toute forme d'intimidation qui a lieu à l'aide d'appareils électroniques tels que des téléphones, des ordinateurs ou des tablettes et qui sont communiqués sur des sites de médias sociaux, par des messages textuels ou des salons de discussion. Usurper l'identité d'une autre personne, diffamer la réputation de quelqu'un, divulguer des informations personnelles sur quelqu'un sans son consentement, sont autant de formes de cyberintimidation. Aucun de ces exemples n'est toléré à l'AISC.

Si le harcèlement est observé, rapporté ou suspecté, les règles suivantes s'appliquent :

Procédures

- Les adultes, les enseignants et/ou le personnel recueillent les déclarations des témoins et recueillent des preuves auprès de diverses sources dans un délai minimum pour étayer ou réfuter les allégations.
- Une description de l'incident sera documentée et soumise au directeur.
- Les élèves présumés auteurs d'intimidation seront toujours interrogés formellement par un enseignant ou le directeur. La version des événements sera écoutée et notée par écrit.
- Lorsque des incidents de cyber intimidation sont signalés, même en dehors des heures de classe, l'école interviendra, enquêtera et traitera l'incident allégué.
- Des mesures disciplinaires, conformes à l'éventail des sanctions établies par l'école, seront prises si nécessaire. Une telle action peut inclure des lettres ou des réunions avec les parents, une suspension interne ou une expulsion de l'école. L'expulsion de l'école nécessite une action du conseil d'administration.

La description de ce qui constitue de l'intimidation légère ou grave dépend du contexte et est propre à chaque situation. En général, nous utiliserons les niveaux suivants comme guide lorsque nous traiterons des incidents impliquant du harcèlement :

Niveau faible (Cas ponctuels de harcèlement verbal ou de cyberintimidation léger, aucune activité physique) : Les enseignants traitent le problème et le notent par écrit. Le directeur est informé et, si nécessaire, interroge la victime, l'intimidateur et les témoins.

Niveau moyen (Tout incident répété de harcèlement et toute manifestation physique de harcèlement) : L'enseignant informe le directeur qui contacte les parents de la victime et du harceleur pour un entretien.

Haut niveau (Toute forme flagrante de toute sorte d'intimidation qui est particulièrement blessante ; harcèlement répété qui n'a pas cessé) : l'enseignant informe le directeur qui contacte les parents/autorités pour une réunion. Le conseil d'administration sera également informé de la préparation d'une éventuelle suspension interne ou expulsion.

Suivi

Il est important non seulement que la victime sente qu'elle reçoit un soutien, qu'elle se sente en sécurité et à l'aise, mais aussi que les intimidateurs présumés aient été entendus équitablement. Le directeur assurera le suivi de chaque cas pour déterminer s'il y a eu des conséquences ou des récidives.

La prévention

Enseigner comment prévenir l'intimidation est une activité clé.

Nous utilisons les méthodes suivantes pour aider les enfants à comprendre ce qu'est l'intimidation, comment la reconnaître et comment la prévenir, comme le juge approprié et pertinent l'enseignant. Ces activités peuvent inclure :

- Afficher dans les salles de classe de l'école primaire (et y faire référence lors des assemblées) des versions de la règle d'or : "Traite les autres comme tu voudrais qu'ils te traitent", et plus loin : "Sois bon, gentil, honnête, respecte la propriété, travaille dur, écoute bien";
- Signature d'un contrat de comportement ;
- Écrire des histoires ou des poèmes ou dessiner des images sur l'intimidation ;
- Partager des histoires sur l'intimidation ;
- Inventer des jeux de rôle ;
- Discussions en littérature, événements historiques, actualités;
- Semaine de lutte contre l'intimidation ;
- Arbre d'écoute visuelle au lycée, détaillant à qui parler en cas d'inquiétude ;
- Engager des experts externes en personne et/ou par le biais de programmes en ligne pour offrir des ateliers sur la cyber intimidation aux étudiants.

Renforcer la sensibilisation

La sensibilisation par le biais de formations et/ou de réunions ciblées des professeurs. Des cours sur la protection de l'enfance et la lutte contre l'intimidation sont mis à la disposition du personnel par le biais de divers programmes, notamment des ateliers de développement professionnel et des cours

en ligne tels que stop bullying.gov. Les élèves sont sensibilisés à travers des assemblées, des semaines de réflexion, le contenu des programmes et des conférences d'agences extérieures.

Un manuel de procédure complet sur le harcèlement à l'AISC et son traitement est disponible pour tout parent qui en fait la demande en s'adressant au directeur.

La communication

Tous les parents sont invités à contacter l'enseignant de leur enfant pour toute raison concernant le bien-être de leur enfant. Les enseignants partagent avec les parents leur mode de communication préféré (e-mail, téléphone, agenda) et les parents sont encouragés à communiquer librement, en demandant directement un rendez-vous avec l'enseignant. De plus, le directeur de l'école invite les parents à partager leurs préoccupations et leurs idées et est disponible par courriel, par téléphone et en personne.

L'AISC utilise les plateformes de communication officielles suivantes :

Weekend Notes

Le directeur et le registraire produisent et diffusent une lettre d'information hebdomadaire, Weekend Notes, en anglais et en français, pour informer la communauté de l'AISC des événements à l'école. Ce bulletin est envoyé à la maison par email et par le groupe WhatsApp des parents.

Groupe WhatsApp de l'école

Pour les parents qui utilisent la plateforme WhatsApp, veuillez communiquer votre numéro à notre Registraire qui vous ajoutera au groupe. Pour les dernières nouvelles, les urgences, les annonces spéciales et les Weekend Notes, l'école poste des messages sur cette plateforme.

Site Web de l'école, etc.

Le site de l'école, www.aisconakry.org, est notre principale interface avec le grand public.

La page Facebook de notre école <https://www.facebook.com/aisconakry/> nous permet de publier des histoires et des vidéos au jour le jour

Notre chaîne Youtube de l'école nous permet de publier des vidéos plus longues à ceux qui s'abonnent.

Veuillez alerter l'enseignant de votre enfant ou le registraire si vous ne souhaitez pas que l'image de votre enfant apparaisse sur ces plateformes.

Café avec le directeur

Une fois par mois, les parents sont invités à partager un café ou un thé le matin avec le Directeur et les membres du corps enseignant et du personnel. L'opportunité de se retrouver à l'école dans un

cadre informel permet une libre circulation de l'information. Veuillez garder un œil sur le calendrier des cafés avec le Directeur.

Désaccords

Comme dans toute organisation, des désaccords surviennent et doivent être résolus. La meilleure façon de s'assurer que des solutions sont trouvées est de résoudre les problèmes de manière efficace, en suivant les voies de communication prescrites. Comme d'autres bonnes écoles dans le monde, l'AISC suit ce protocole pour s'assurer que les problèmes aboutissent à des solutions satisfaisantes. Tous les membres de la communauté scolaire adhèrent au principe de la bonne intention, à savoir, nous supposons une bonne intention et nous approchons donc facilement les autres personnes impliquées pour rechercher d'abord des éclaircissements lorsque des malentendus surviennent.

Dans toutes les situations, des efforts doivent être faits pour :

1. Obtenir des informations de première main ;
2. Obtenir l'histoire complète;
3. Obtenir une réponse rapide.

Tous les parents qui envoient leurs enfants à l'AISC s'engagent à suivre ce protocole, décrit selon les situations décrites ici :

Le parent identifie une préoccupation concernant l'éducation quotidienne de l'enfant, les activités en classe, les relations ou les exigences :

1. Un parent discute de son problème directement avec l'enseignant, dans le but de trouver une solution. Cette discussion est documentée par l'enseignant et signée par le parent et l'enseignant.
2. Si aucune solution n'est trouvée, le parent fait part de son problème au directeur. Le directeur examine la documentation de la rencontre avec l'enseignant et le parent, s'adresse directement à l'enseignant et au parent. Le directeur documente ce processus, qui est signé par le directeur, le parent et l'enseignant.
3. Si une résolution n'a pas été prise à ce stade, le parent contacte le conseil d'administration par écrit. Le conseil examinera la documentation existante, rencontrera le parent et le directeur pour déterminer une résolution satisfaisante. Ce processus est documenté et signé par un membre du conseil d'administration, le parent et le directeur.

INFORMATIONS PRATIQUES SUR LES PROCÉDURES QUOTIDIENNES

Transport, le dépôt et ramassage

AISC propose un service de bus scolaire par un fournisseur de confiance, moyennant des frais facultatifs. Les élèves qui utilisent le bus scolaire sont récupérés à la maison et emmenés à l'école et,

à la fin de la journée, déposés chez eux. Le bus a un chauffeur qui a été formé et certifié pour la sécurité, et toujours un adulte accompagnateur. Un horaire est préparé par le service de bus, et les étudiants doivent être prêts pour le ramassage le matin à l'heure requise. L'adulte accompagnant est toujours disponible par téléphone et SMS. Les parents qui choisissent d'utiliser le service d'autobus scolaire peuvent commencer à tout moment durant l'année scolaire et doivent communiquer avec M. Cissé à office@aisconakry.org pour plus d'informations.

Afin d'assurer la sécurité des élèves déposés le matin et récupérés l'après-midi par des voitures individuelles, les règles suivantes s'appliquent.

1. Ouverture des portes de l'école à 7h30 ; les enfants doivent être déposés au plus tôt à 7h30.
2. Tous les enfants seront déposés à la porte de l'école où un gardien est posté.
3. Aucun enfant ne sera déposé avant d'arriver à la porte de l'école s'il n'est pas accompagné d'un gardien, du personnel de l'AISC ou d'un membre du corps professoral.
4. Les parents, conducteurs et autres adultes ne doivent pas quitter leur voiture et ne peuvent pas accompagner leur enfant en classe le matin à moins qu'ils n'aient pris rendez-vous avec un enseignant ou un membre du personnel sur le campus.
5. Toutes les voitures arrivant pour déposer ou récupérer des élèves doivent rester à droite de l'allée de l'école.
6. La première voiture en ligne doit s'arrêter à la ligne blanche peinte au sol (environ 10 mètres avant la porte) et attendre qu'un garde fasse avancer la voiture.
7. Il est strictement interdit de sauter la ligne (ou la file d'attente).
8. Les parents ayant rendez-vous à l'école doivent se garer sur la zone non pavée au-delà de la barrière avant de laisser leur voiture.
9. Toutes les voitures en ligne seront tournées vers l'avant et auront un pilote à l'intérieur pour avancer.

Aux heures de dépôt et de retrait, de 7h30 à 8h, et à 15h30, la circulation à l'école est dense, et nous devons veiller à nous concentrer pleinement sur la sécurité des enfants. Pour cette raison, les parents ne sont pas admis sur le campus de 7h30 à 8h et à 15h30.

Fournitures scolaires

L'AISC estime que l'éducation pour mener une vie puissante nécessite un apprentissage et une pratique de la préparation. Les étudiants doivent être prêts pour la classe tous les jours avec un ensemble de fournitures de base, notamment des matériels d'écriture et des cahiers. Chaque enseignant prépare une liste d'articles supplémentaires que leurs élèves doivent apporter à l'école, et l'école envoie cette liste aux familles avant le début de l'école.

Tous les élèves doivent apporter leur cartable (sac à dos ou autre) et au moins une bouteille d'eau réutilisable et incassable à l'école chaque jour.

Nourriture et boissons sur le campus

Le déjeuner : AISC contracte un service de déjeuner et peut offrir un déjeuner chaud et nutritif préparé dans les locaux de l'école tous les jours pour 35 000 GNF. Les étudiants peuvent acheter le déjeuner tous les jours comme ils le souhaitent, ou acheter le déjeuner pour l'année. Le menu de la semaine à venir est publié dans les weekends Notes.

Les élèves de l'école primaire qui achètent le déjeuner scolaire reçoivent de petites portions mais sont encouragés à demander une deuxième portion. Les élèves du lycée qui achètent le déjeuner scolaire reçoivent des portions plus importantes, mais peuvent ne pas avoir de secondes.

Pendant l'heure du déjeuner, les élèves peuvent manger de la nourriture de la maison. Tous les déjeuners livrés à l'école doivent arriver avant 11h45. Lorsque le déjeuner arrive tard, les élèves ont faim et perdent leur temps de récréation.

Eau : L'AISC possède son propre puits profond et l'eau est testée deux fois par semaine par le personnel. Notre eau est potable. Les enfants doivent remplir leurs bouteilles d'eau en utilisant les distributeurs réfrigérés situés dans leurs bâtiments de classe.

Pas de plastique à usage unique

Les sacs en plastique à usage unique, les contenants et les boîtes de jus de fruits ne sont pas autorisés sur le campus. Si les enfants souhaitent boire une boisson aromatisée de la maison, il leur est demandé d'apporter une deuxième bouteille d'eau avec cette boisson, afin d'éviter d'utiliser des boîtes à boissons en plastique à usage unique.

La nourriture ou les boissons dans des contenants en plastique à usage unique seront confisquées par l'enseignant et restituées à l'enfant en fin de journée pour les ramener à la maison.

Des célébrations

Nous célébrons joyeusement les anniversaires, mais vous demandons de suivre ces directives.

- Tout d'abord, demandez la permission à l'enseignant qui déterminera à quelle heure la célébration peut avoir lieu.
- Les cupcakes sont autorisés, mais pas de gâteau d'anniversaire.
 - Les salles de classe ne sont pas équipées de couteaux, d'assiettes et de fourchettes, et couper un gâteau, le dresser et donner une fourchette à tous les enfants prend du temps et est salissant.
 - Les cupcakes sont propres, ne nécessitent aucune coupe et sont faciles à distribuer et à manger.
- Les plastiques à usage unique ne sont pas autorisés sur le campus, donc les couteaux, assiettes, fourchettes et tasses en plastique ne sont pas autorisés.

L'école n'est pas l'endroit pour distribuer des invitations d'anniversaire pour des fêtes d'anniversaire à l'extérieur, à moins que toute la classe – chaque enfant – soit invitée.

Devoirs de maison :

Les devoirs sont à la discrétion de l'enseignant. La règle générale pour déterminer la quantité de devoirs à faire à la maison est de dix minutes par niveau scolaire. Par conséquent, un élève de première année peut s'attendre à recevoir 10 minutes de devoirs, un élève de deuxième année, 20, un élève de troisième année, 30 minutes, et ainsi de suite, jusqu'à un élève de terminale, 12e année,

qui aura 120 minutes, ou deux heures, par nuit. Si votre enfant reçoit systématiquement plus de devoirs que cela, veuillez en parler à son professeur principal à l'école primaire et/ou à son professeur principal au collège ou au lycée.

Technologie de l'information (IT) à l'AISC

Les élèves du collège et du lycée sont priés d'apporter leur propre ordinateur portable à l'école. Beaucoup de sujets différents utilisent la technologie, et les élèves de l'AISC utilisent souvent les ordinateurs, sous la surveillance des enseignants et du coordinateur informatique. Tous les parents signent l'autorisation d'utiliser les ordinateurs de l'école et permettent à leurs enfants d'avoir des adresses e-mail générées par l'école (studentname@aisconakry.org). Ces adresses électroniques permettent aux élèves de se connecter à des plateformes éducatives qui développent et mettent en pratique des compétences dans toutes les matières. L'école dispose d'un nombre limité d'ordinateurs portables et d'iPads que les élèves peuvent emprunter pour les utiliser à l'école, mais l'école préfère que les élèves utilisent leurs propres appareils.

Téléphones portables

Les élèves peuvent apporter leur propre téléphone portable à l'école, notamment pour informer leurs parents qu'ils sont bien arrivés à l'école ou qu'ils sont sur le chemin du retour. Cependant, il leur est demandé de remettre leur téléphone à leur professeur principal ou de classe pour qu'il soit conservé en lieu sûr, afin d'éviter que le téléphone soit perdu, volé ou cassé. L'élève peut ensuite récupérer son téléphone à la fin de la journée scolaire. Notre registraire peut également conserver le téléphone portable d'un élève pendant la journée scolaire.

- Les écouteurs et les oreillettes ne sont pas autorisés à l'école. Les élèves sont priés de les laisser à la maison.
- En cas de non-respect de ces règles, le téléphone sera confisqué par l'enseignant et/ou le directeur, et ne sera rendu qu'au parent qui sera appelé à l'école pour le récupérer.

Maladie à l'école

L'AISC dispose d'une infirmière à plein temps sur le campus. Les élèves qui semblent être malades ne doivent pas être envoyés à l'école. Si votre enfant tombe malade à l'école, l'infirmière de l'école le verra et évaluera les mesures à prendre. Les parents seront informés par téléphone, en premier lieu, des événements graves. Tous les parents signent un formulaire autorisant ou non l'infirmière de l'école à traiter l'enfant. Dans tous les cas, un rapport est établi et envoyé aux parents.

En cas de fièvre de 38 degrés C ou de vomissements, les familles seront prévenues et il leur sera demandé de ramener l'enfant à la maison. Pour les blessures mineures, l'infirmière scolaire nettoie et panse les éraflures de la cour de récréation, permet à l'enfant de se reposer un peu, puis le renvoie généralement en classe. L'infirmière de l'école tiendra un registre de toutes les blessures des élèves. Avant d'administrer un médicament, l'infirmière scolaire contactera d'abord les parents par téléphone pour obtenir leur autorisation.

Chaque enfant doit avoir un dossier médical à l'école avec le nom d'une deuxième personne à contacter en cas d'urgence et le numéro de téléphone à appeler en cas de besoin médical. Cette personne ne doit pas être un employé rémunéré ou une nounou.

Dans les cas graves d'urgence médicale, l'école préviendra le parent ou le tuteur désigné/le deuxième adulte, et transportera l'enfant vers un hôpital local.

Dispense médicale de participation aux activités

Les conditions telles que l'asthme, l'arythmie cardiaque, etc., qui affectent la capacité à participer à une activité physique doivent être enregistrées et vérifiées par un médecin et déposées au dossier de l'école. Si les activités de votre enfant doivent être limitées pour des raisons médicales, nous devons avoir dans nos dossiers une dispense médicale certifiée par un médecin.

Distribution de médicaments

La seule personne autorisée à délivrer des médicaments sur le campus est notre infirmière scolaire à plein temps. Si votre enfant a besoin de se faire administrer des médicaments pendant la journée scolaire, l'école doit en être informée et des dispositions doivent être prises. En l'absence de l'infirmière scolaire, l'école ne distribuera pas de médicaments.

Protocoles d'urgence

En cas de troubles civils pendant la journée scolaire, l'AISC retiendra tous les élèves sur le campus jusqu'à ce que les parents puissent venir les chercher à l'école ou que le bus scolaire puisse partir.

Si des troubles civils sont attendus, l'école décide de maintenir ou non les cours. Cette décision est prise par le directeur de l'école et le président du conseil d'administration de l'école en étroite consultation avec le responsable régional de la sécurité de l'ambassade des États-Unis. Plusieurs facteurs sont pris en compte :

- Qu'est-ce que l'ambassade américaine sait et partage sur la situation ?
- Que disent les médias locaux ?
- Que disent d'autres sources (les parents qui envoient leurs avis des sociétés de sécurité, etc.)
- Que nous a montré l'histoire ?

Si la décision est de ne pas ouvrir l'école le jour suivant, le registraire informera les parents par e-mail et par messages WhatsApp. En cas de fermeture de l'école, nous lancerons nos protocoles d'apprentissage mixte pour chaque niveau.

Si la fermeture de l'école dépasse cinq jours, les jours de rattrapage seront utilisés en prenant des jours de vacances, des samedis, ou en établissant des protocoles d'apprentissage mixte afin de s'assurer que tous les élèves reçoivent l'équivalent de 180 jours d'instruction pendant l'année.

